

RENNES, le 1<sup>er</sup> février 2019



Chère Camarade, cher Camarade,

Nous t'informons que, conformément au calendrier de formation du Comité Régional Bretagne CGT, nous ouvrons à la candidature le stage "**La formation professionnelle et l'action revendicative**".

Il s'agit de permettre aux militants :

- d'acquérir des méthodes et outils mobilisables pour être force de proposition dans les commissions formation,
- de développer les revendications concernant la formation continue, la validation des acquis de l'expérience (VAE), la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) dans leur entreprise,
- d'informer les salariés sur leurs droits à la formation professionnelle.

Ce stage aura lieu

**du lundi 14 au vendredi 18 octobre 2019  
à COLPO (56)**

**NB : le contenu de ce stage intègre les modifications introduites par la réforme d'aout 2018**

Tu trouveras ci-joint le dossier de candidature que tu peux transmettre aux camarades susceptibles d'être également intéressés par cette formation.

Reçois, chère Camarade, cher Camarade, nos fraternelles salutations.

Florence HERE  
Responsable à la formation syndicale  
au Comité Régional CGT Bretagne

Catherine BIGOT  
Animatrice Collectif emploi/formation  
au Comité Régional C.G.T. Bretagne



## **"LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'ACTION REVENDICATIVE" du lundi 14 au vendredi 18 octobre 2019**

Tu trouveras ci-joint un dossier de candidature à une formation proposée par le Comité régional CGT Bretagne.

Ce dossier comprend :

### **1 – Le descriptif du stage**

Il donne des indications sur le stage proposé. Vérifie qu'il correspond à ton profil (Public concerné et pré-requis indispensables).

### **2 – Le contenu de la session**

A lire attentivement.

### **3 – Le modèle de demande de congé de formation économique, sociale et syndicale**

Selon le statut de ton entreprise (secteur privé, fonction publique territoriale, hospitalière ou d'Etat) une demande est à adresser à ton employeur (documents n° 1 à 6 joints).

**Important** : l'information à l'employeur doit être faite au moins 30 jours avant le début du stage, soit avant le 13 septembre 2019.

### **4 – L'acte de candidature**

Pour être valide, l'acte de candidature doit être visé et transmis par ton union départementale. Les 12 places sont attribuées dans l'ordre d'arrivée de l'acte de candidature au Comité Régional CGT Bretagne. Le délai de validation par l'UD concernée est à prendre en compte. Un accusé de réception te sera adressé. Tu recevras une convocation avec tous les renseignements utiles 3 à 4 semaines avant le début du stage.

# STAGE "FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACTION REVENDICATIVE"

## Descriptif du stage

### A quelle problématique répond cette formation ?

Face aux enjeux décisifs de la formation professionnelle continue, la Cgt a décidé d'outiller ses militants. Elle vise plusieurs objectifs :

- répondre aux besoins,
- faire appliquer les droits des salariés,
- créer de nouveaux droits en lien avec la démarche de la CGT,
- faire vivre la démarche syndicale.

### Le but de cette formation

Il s'agit de permettre aux militants, au regard des enjeux liés à la formation professionnelle, d'acquérir une méthode mobilisable pour l'activité revendicative dans le cadre de leurs mandats.

### Public visé

Les militants intervenant au nom de la C.G.T. sur les problématiques de formation dans les entreprises (comités d'entreprise, comités centraux d'entreprise, commissions formation, délégués du personnel)....

Le nombre de places est fixé à 12 stagiaires.

### Objectifs du stage

A l'issue de cette action de formation, les participants seront capables de préparer et construire avec les salariés, dans une démarche C.G.T. de conquête de nouveaux droits, des propositions alternatives dans le cadre des consultations du comité d'entreprise sur :

- l'évolution de l'emploi,
- le plan de développement des compétences (ex « plan de formation »),
- la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

### Contenu

- Préparer la consultation sur le plan de développement des compétences (ex « plan de formation »),,
- Les moyens d'accès à la formation continue,
- L'environnement de la formation continue,
- Les leviers de la revendication,
- Elaborer les revendications et construire le plan d'action du syndicat.

### Choix pédagogiques retenus

**Comme pour les autres formations de la CGT, il s'agira de partir de l'expérience des stagiaires pour leur permettre, avec les apports nécessaires, de construire leurs propres connaissances.** C'est le sens des différents exercices pédagogiques proposés pour la progression des connaissances de chaque stagiaire, au service de leur activité.

**Cette formation nécessite que les stagiaires effectuent, avant l'entrée en stage, une recherche qui sera utilisée dès le premier jour. Il s'agit d'un questionnaire adressé aux stagiaires au moment de leur convocation et qu'ils devront renvoyer au moins 15 jours avant le début de la formation.**

### Durée

Le déroulé est prévu sur 5 jours.

## QUESTIONNAIRE PREALABLE

### Stage "La formation professionnelle et l'action revendicative"

Renseigner ce questionnaire fait partie de la formation. Le contenu des réponses est indispensable aux recherches prévues lors du stage. Il est conseillé d'associer à ta réflexion les camarades du syndicat, lors d'une réunion de bureau ou de préparation d'un comité social et économique ou de délégués du personnel, par exemple.

Si besoin, retourner les réponses sur une feuille annexée.

1 - Quelles sont les motivations de ton syndicat pour ta participation à ce stage ?	
2 - Y-a-t-il un accord de branche sur la formation professionnelle applicable dans ton entreprise ? Si oui, merci d'en apporter un exemplaire, si possible ou la référence.	
3 -Y-a-t-il un accord GPEC applicable dans ton entreprise ?	
4 - Quel est ton métier dans l'entreprise ?	
5 – Es-tu satisfait des conditions dans lesquelles tu exerces ton métier ? Pourquoi ?	
6 – D'après toi, comment ton emploi va-t-il évoluer dans les 3 ans qui viennent ?	
7 - Dans ton entreprise y a-t-il d'autres emplois métiers appelés à évoluer dans les 3 ans qui viennent ? Peux-tu donner un exemple ?	
8 – Par rapport à ces évolutions, quelles mesures ton entreprise envisage-t-elle de mettre en place ? Embauches, formations, licenciements, autres...	
9 – Plus largement, y-a-t-il dans ton entreprise des salariés menacés dans leur poste de travail ou dans leur emploi à court ou moyen terme ? (Si oui, quelles catégories ?)	
10 - Quelles sont les principales questions qui se posent dans ton entreprise en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Qualification</li> <li>➤ Rémunération</li> <li>➤ Conditions de travail</li> <li>➤ Egalité professionnelle</li> </ul>	

**Salarié stagiaire.** (Sauf CE, CHS-CT, Conseillers prud'hommes).

**Votre demande de congé de formation économique, sociale et syndicale est à adresser, à votre employeur, dès que vous êtes d'accord et à minima 30 jours à l'avance.**

*Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.*

*Le congé de formation économique, sociale et syndicale, est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis de comité d'entreprise, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise. **Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les huit jours qui suivent le dépôt de la demande.** En cas de litiges, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.*

**OOO**

Nom et prénom du salarié

Adresse

Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le  
Directeur de l'entreprise ou de  
l'établissement .....

Adresse

Code Postal et Ville

A....., le ... /... /....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du [date de début de la formation] ..... au [date de fin de la formation] ....., en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » [ou l'institut de .....] qui est un organisme agréé.

**Je vous rappelle que conformément à l'article L 2145-6 du code du travail modifié par l'ordonnance N°2017-1386 du 22 Septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.**

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

**Salarié animateur ou intervenant.** (Sauf CE, CHS-CT, Conseillers prud'hommes).

**Votre demande de congé de formation économique, sociale et syndicale est à adresser, à votre employeur, dès que vous êtes d'accord et à minima 30 jours à l'avance.**

*Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.*

*Le congé de formation économique, sociale et syndicale, est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis de comité d'entreprise, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise. **Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les huit jours qui suivent le dépôt de la demande.** En cas de litiges, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.*

**OOO**

Nom et prénom du salarié

Adresse

Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le  
Directeur de l'entreprise ou de  
l'établissement .....

Adresse

Code Postal et Ville

A....., le ... /... /....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du [date de début de la formation] ..... au [date de fin de la formation] ..... , en vue d'encadrer [ou d'intervenir] dans une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » [ou l'institut de .....] qui est un organisme agréé.

**Je vous rappelle que conformément à l'article L 2145-6 du code du travail modifié par l'ordonnance N°2017-1386 du 22 Septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.**

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

# Stage "FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACTION REVENDICATIVE"

**du 14 au 18 octobre 2019**

## Acte de candidature

A retourner au Comité Régional CGT Bretagne  
31, bd du Portugal – CS 90837 - 35208 RENNES cedex 2  
Courriel : [cgt.bretagne@wanadoo.fr](mailto:cgt.bretagne@wanadoo.fr) Télécopie : 02 99 65 24 98

### **APRES VISA DE L'UNION DEPARTEMENTALE**

Nom : ..... Prénom : .....  
Femme  - Homme  Date de naissance : ..... Lieu : .....  
Adresse **personnelle** : .....  
.....  
Code : ..... Ville : .....  
Téléphone où on peut te joindre : Domicile : ..... Mobile : .....  
Courriel : .....@.....  
Entreprise : .....  
Profession : ..... Syndicat : .....  
UD : ..... UL : ..... Fédération : .....  
Responsabilités syndicales : DS  DP  CE  CHSCT   
Autres responsabilités syndicales : .....  
Formation syndicale générale suivie : Niveau 1 (obligatoire)  Niveau 2  Niveau 3

Le candidat : A ..... Le ..... <b>Je déclare avoir suivi le stage niveau 1</b>  Signature :	Visa de l'union départementale CGT: A ..... Le .....  Signature et cachet
---	--

<b>Dans l'hypothèse où ma candidature sera retenue, je souhaite qu'une chambre me soit réservée au centre:</b>  <b>OUI <input type="checkbox"/></b> <b>NON <input type="checkbox"/></b>	Date de réception au CR CGT Bretagne :
---	--